

N° 66

Republique Française

Décès

Peyris

Elle

Le dix huit Cent quatre vingt deux et le dix sept juin à dix heures du matin. Par devant nous Barat Jean, premier adjoint faisant par délégation spéciale les fonctions d'officier de l'Etat Civil de la Commune de Montrejean, arrondissement de Saint Gaudens, département de la Haute Garonne, ont comparu: les Citoyens Lacome Jean, âgé de quarante huit ans, Garde-Champ, et Campet Jean Marie, âgé de trente trois ans, employé, domiciliés à Montrejean et amis de la famille de la défunte et dessous désigné lesquels nous ont déclaré que Peyris Suzanne, âgée de cinquante huit ans, ménagère, née à Montrejean, y demeurant, épouse de JONCA Jean Joseph, Chambournier, fille légitime de feu Peyris Jean Pierre, Cultivateur et de Portepain Bertrande, demeurant à Montrejean, quand vivait. Et décédée le jour d'hui à deux heures du matin dans sa maison d'habitation rue route Nationale.

Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Marié

Campet Barat Lacome

N° 67

Republique Française

Mariage

Lacome

Jr Marie Guillaume

Biscard

Jeanne

Père, fille

Le dix huit Cent quatre vingt deux et le dix sept juin à huit heures et demie du soir. Par devant nous Barat Jean, premier adjoint, faisant par délégation spéciale les fonctions d'officier de l'Etat Civil de la Commune de Montrejean, arrondissement de Saint Gaudens, département de la Haute Garonne, ont comparu: Le Citoyen Lacome Jean Marie Guillaume, Couturier, né à Arentignan, (Hautes Pyrénées) le treize Mars mil huit cent dix sept ans, qu'il résulte de l'extrait en forme de son acte de naissance et annexé, demeurant à Montrejean, fils mineur quant au mariage du Citoyen Lacome Jean, Garde Champêtre, et de Rogues Pauline, ménagère, domiciliés à Montrejean, sa parents et consentants.

Et Biscard Jeanne, Couturière, née à Escala (Hautes Pyrénées) le vingt huit août mil huit cent dix sept ans, qu'il résulte de l'extrait en forme de son acte de naissance et annexé, demeurant à Montrejean, fille majeure du Citoyen Biscard Joseph marchand et de Corriège Marie Rose, ménagère, domiciliés à Montrejean, sa parents et consentants.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage. Faisant droit à cette requête, nous, Officier de l'Etat Civil, vu les publications faites sans opposition dans cette Commune les dimanches cinq et deux juin courant, avons donné lecture du Chapitre VI du Code Civil.

Les futurs Epoux ainsi que les personnes présentes pour autoriser le mariage nous ayant déclaré qu'il n'existe pas de Contrat, avons demandé aux futurs Epoux s'ils



veulent se prendre pour mari et pour femme; Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement: Nous déclarons publiquement au Nom de la loi qui le Citoyen Lacome Jean Marie Guillaume et Biscard Jeanne sont unis par le mariage. Et tout que nous avons dressé le présent acte en présence de Citoyens Broca Edmond, âgé de quatre vingt quatre ans, cultivateur, Barthe Bertrand, âgé de vingt cinq ans, Cocher, Bouderes Albert, âgé de quarante deux ans, traicteur et Tourment Aubry, âgé de trente huit ans, Edouard tous domiciliés à Montrejean et témoins majeurs lesquels ainsi que les époux, les père et mère de l'Epouse et le père de l'Epouse ont signé avec nous le présent acte après lecture faite non la mère de l'Epouse qui a déclaré ne savoir.

Jeanne Lacome Biscard

Broca Barthe Bouderes
Joullanet
Barat Tourment

Republique Française

Mariage

Cuyolle

Bertrand Denis

Ferran

Anne Victorine

Le dix huit Cent quatre vingt deux et le vingt quatre juin à huit heures du soir. Par devant nous Barat Jean, premier adjoint, faisant par délégation spéciale les fonctions d'officier de l'Etat Civil de la Commune de Montrejean, arrondissement de Saint Gaudens, département de la Haute Garonne, ont comparu: Le Citoyen Cuyolle Bertrand Denis, Ebéniste, né à Pontes de Riviere (Haute Garonne) le dix huit mil huit cent dix sept, domicilié à Saint Gaudens, fils mineur quant au mariage du Citoyen Cuyolle Jean, Cultivateur et de Sare Germaine demeurant ensemble à Pontes de Riviere, présents et consentants d'une part; Et Ferran Anne Victorine, sans profession, née en cette commune le vingt quatre Mars mil huit cent dix sept, ainsi qu'il résulte du registre des actes de l'Etat Civil mis sous nos yeux, demeurant avec sa mère à Montrejean, fille majeure de feu Ferran Joseph, Boulangier, décédé à Montrejean le trois août mil huit cent dix sept, ainsi qu'il résulte du registre des actes de l'Etat Civil mis sous nos yeux et de Blanchard Bertrande boulangère, présente et consentante d'autre part, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette mairie et celles de Saint Gaudens les dimanches douze et dix neuf juin courant ainsi qu'il résulte des Certificats de publication et annexés et paraphés ainsi que les autres pièces du mariage par nous et les parties contractantes, aucune opposition ne nous ayant été signifiée, faisant droit aux requêtes des parties, nous leur avons donné lecture du Chapitre